

## Carte nationale d'identité d'un mineur : en cas de vol

Si la carte d'identité a été volée, il convient d'en faire la déclaration pour pouvoir en demander une nouvelle. Les documents à présenter dépendent de la possession d'un passeport sécurisé.

### Déclaration de vol

Si le vol a eu lieu en  
France

Si le vol a eu lieu à  
l'étranger

il faut se rendre dans un commissariat de police ou une gendarmerie.

### Où s'adresser ?

[Commissariat ou Gendarmerie](#)

Un récépissé vous sera remis.

### Saisir sa pré-demande en ligne

Nous vous recommandons vivement d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Celle-ci permet de gagner du temps lors du dépôt de votre demande en mairie.

Lorsque vous viendrez ensuite à la mairie déposer votre demande, **apportez le récapitulatif de votre pré-demande imprimé ou le numéro de votre pré-demande.**

[Cliquez ici pour faire votre pré-demande en ligne.](#)

#### Attention !

**Double demande CNI / Passeport :** Si vous souhaitez faire à la fois votre CNI et votre passeport, pensez à l'indiquer au moment de la pré-demande en cochant « *Votre pré-demande concerne un passeport et une carte nationale d'identité* » dès la 1<sup>e</sup> étape.

### Prendre rendez-vous

**Important :** Le dépôt de dossier se fait exclusivement sur rendez-vous.

Pour réduire le temps du dépôt de dossier en mairie, nous vous recommandons vivement d'effectuer une pré-demande

en ligne sur le [site de l'Agence nationale des titres sécurisés](#).

Dans ce cas, vous devrez venir au rendez-vous muni du récapitulatif de votre pré-demande imprimé ou du numéro de pré-demande qui vous est indiqué à l'issue de la démarche sur le site de l'ANTS, ainsi que toutes les pièces justificatives nécessaires (copies et originaux).

Vous pouvez déposer votre dossier à l'hôtel de ville ou à la mairie annexe.

**Attention ! / Concernant le rendez-vous :**

- Le demandeur est obligatoirement présent lors du dépôt de la demande et lors du retrait du titre d'identité
- Un rendez-vous ne peut concerner qu'une seule personne, que celle-ci ait une demande de CNI, une demande de passeport ou une double demande CNI/passeport pour elle-même
- Merci de vous présenter à l'accueil au moins 10 minutes avant l'heure de votre rendez-vous

[Prendre rendez-vous en ligne](#)

## Pièces à fournir

Si vous avez fait une pré-demande en ligne, vous devez vous munir du numéro.

### ☐ L'enfant a un passeport valide

- Passeport de l'enfant : original + photocopie
- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
- [Justificatif de domicile](#) : original + photocopie
- Déclaration de vol : original + photocopie
- [Timbre fiscal](#) : 25 € ( [achat en ligne](#) )

### ☐ L'enfant a un passeport périmé

#### ☐ Date d'expiration inférieure à 5 ans

- Passeport de l'enfant : original + photocopie
- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
- [Justificatif de domicile](#) : original + photocopie
- Déclaration de vol : original + photocopie
- [Timbre fiscal](#) : 25 € ( [achat en ligne](#) )

#### ☐ Date d'expiration supérieure à 5 ans

- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
- [Justificatif de domicile](#) : original + photocopie
- [Acte de naissance](#) (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** : original (sauf en cas de [naissance à l'étranger](#) ou dans une ville dont [l'état civil est dématérialisé](#) )+ [Justificatif de nationalité française](#) si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité : original + photocopie
- Déclaration de vol : original + photocopie
- [Timbre fiscal](#) : 25 € ( [achat en ligne](#) )

### ☐ L'enfant n'a pas de passeport

- Une photo d'identité [conforme aux normes](#)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
- [Justificatif de domicile](#) : original + photocopie
- [Acte de naissance](#) (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** : original (sauf en cas de [naissance à l'étranger](#) ou dans une ville dont [l'état civil est dématérialisé](#) )+ [Justificatif de nationalité française](#) si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité : original + photocopie

- Déclaration de vol : original + photocopie
- **Timbre fiscal** : 25 € ( [achat en ligne](#) )

## À savoir

si vous souhaitez que l'enfant utilise un nom d'usage (double-nom), d'autres documents sont réclamés pour justifier l'utilisation du nom de l'autre parent.

### Informations importantes sur les pièces à fournir

#### Documents à présenter

- Apporter **copie et originaux des documents**.
- La mairie agit sous l'autorité des services préfectoraux. Ces derniers peuvent demander **des pièces complémentaires** afin d'effectuer les vérifications qu'ils jugeraient nécessaires.
- Si vous êtes hébergés au domicile d'un proche résidant au Blanc-Mesnil, les pièces suivantes vous seront demandées :
  - Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge,
  - Lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois,
  - Justificatif de domicile récent (moins d'un an) au nom de l'hébergeant
  - Justificatif de domicile récent (moins d'un an) à votre nom

#### Attention ! / Précisions sur la demande d'acte de naissance

- La demande d'acte d'état civil est **une démarche gratuite**. Plusieurs sites internet privés proposent un service payant pour effectuer à votre place les démarches. Ces sites n'ont aucun lien avec la Ville du Blanc-Mesnil
- **Si vous êtes né au Blanc-Mesnil ou dans une autre ville raccordée au dispositif Comedec**, la présentation d'un acte de naissance n'est pas nécessaire ; vos données d'état civil seront vérifiées de façon dématérialisée : [Liste des communes reliées](#)

#### Photographie d'identité

Si les photos ne respectent pas les [normes requises](#), la demande sera rejetée par la préfecture.

Les photos peuvent être réalisées par un professionnel ou dans une cabine utilisant un système agréé par le ministère de l'Intérieur. Une cabine est disponible à l'hôtel de ville.

### Coût

## À noter

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, passage obligatoire au **timbre fiscal électronique** (ou timbre dématérialisé).

Les timbres fiscaux électroniques s'achètent en ligne ou auprès des buralistes agréés.

**Attention** : le Trésor Public au 37, avenue de la République ne vend pas de timbre fiscal électronique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, **les timbres fiscaux papier ne seront plus utilisables**. Les personnes détenant des timbres fiscaux papier pourront se faire rembourser par virement bancaire (formulaire à récupérer auprès du Trésor public au 37, avenue de la République).

## Cas général

25 € en [timbre fiscal](#).

## Achat en ligne du timbre fiscal - Carte d'identité

Se munir d'une carte bancaire  
Accéder au service en ligne

### Délai de fabrication

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais

sont susceptibles d'augmenter de manière significative.

Si vous avez indiqué un numéro de mobile sur le formulaire, vous êtes alerté par SMS dès que la carte est disponible.

## Suivez votre demande de carte d'identité

Pour savoir si votre carte est disponible au guichet ou pour laisser vos coordonnées (téléphone mobile ou adresse électronique). Saisissez votre numéro de demande (10 chiffres)

[Accéder au service en ligne](#)

### Retrait de la carte

La carte doit être retirée par le demandeur au lieu du dépôt du dossier.

Elle doit être retirée dans un délai de **3 mois** suivant sa mise à disposition. Passé ce délai, la nouvelle carte est détruite.

### Durée de validité

10 ans

## Prendre rendez-vous

[Formulaire en ligne](#)

## Contact

### Mairie du Blanc-Mesnil (Hôtel de ville)

1, place Gabriel-Péri  
BP 10076  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex  
France

[01 45 91 70 70](tel:0145917070)

Horaires :

Lundi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi 14:00-17:30

Mercredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi 09:00-11:45

Fermé

### Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
(Locaux de la maison de quartier Jean-Jaurès, du secteur sud)  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France

[01 45 91 70 71](tel:0145917071)

[Courriel](#)

#### Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri  
BP 10076  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

#### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00-12:30, 14:00-17:30

**Mardi**  
14:00-17:30

**Mercredi**  
09:00-12:30, 14:00-17:30

**Jeudi**  
09:00-12:30, 14:00-17:30

#### Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
93150 Le Blanc-Mesnil

#### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00-12:15, 13:30-17:15

**Mardi**  
09:00-12:15, 13:30-19:45

**Mercredi**  
09:00-12:15, 13:30-17:15

**Jeudi**  
09:00-12:15, 13:30-17:15

**Vendredi**  
09:00-12:15, 13:30-17:15

**Samedi**

**Vendredi**

09:00-12:30, 14:00-17:30

**Samedi**

09:00-11:45

**Dimanche**

Fermé

Fermé

**Dimanche**

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).Dernier accès pour une prestation à **17h15**.